



COMMUNE MEMBRE DE

Association de Communes Vaudoises (AdCV)
Conseil régional du district de Nyon
Parc naturel régional Jura vaudois

SOMMAIRE

- p.1 Billet du syndic
Manifestations
Quoi de neuf ?
Sports et loisirs
- Gens d'ici
Ski de fond
Commerces
- p.3 Culture et patrimoine
Questionnaire de Proust
- p.4 Contacts utiles

SÉCURITÉ

CONSEIL COMMUNAL

DENEIGEMENT

Séance du mardi 4 décembre 2012
LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

Préavis municipal no 24/2012
Budget municipal pour l'année 2013.
Par : 30 voix pour

Nomination d'une commission pour le règlement des ordures ménagères

Sont élus:

- M. Yves De Garrini
- Mme Silke Gerlach
- Mme Francine Lang
- Mme Christiane Maillefer

Nomination d'une commission pour le règlement des arbres et l'assainissement des gouffres

Sont élus:

- M. Yves De Garrini
- M. Gabriel Galibourg
- M. Fernand Veluz
- M. Olivier Krähenbühl

Nomination d'une commission technique concernant le Programme d'investissement régional (PIR)

Sont élus:

- M. Gérard Odermatt
- M. Frédéric Flück
- M. Gilles Tirvaudey
- Mme Marie-Joëlle Helffer-Cavillier
- M. Pascal Uldry

notamment les objectifs suivants:

- construire un réseau de solidarité entre voisins;
- améliorer le partenariat police-population;
- informer personnellement les membres du réseau;
- recevoir régulièrement des conseils sécuritaires;
- alerter rapidement.

L'ambition de ce programme est de prévenir les actes criminels en tous genres en renforçant la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun. Une séance d'information destinée à tous les habitants sera organisée à cet effet durant le 1er trimestre 2013. **Votre participation sera importante!**

Enfin, la municipalité a procédé à l'engagement de deux assistants de sécurité publique (ASP), conjointement avec les communes d'Arzier, Genolier, Givrins et Trélex. Ces ASP commenceront leur activité en début d'année prochaine et pourront également contribuer à la sécurité publique.

Thierry Magnenat

Déblaiement de la neige

La Municipalité de Saint-Cergue souhaite rappeler aux automobilistes les dispositions d'application de l'article 2 du règlement communal sur le déblaiement de la neige du 23 décembre 2004: les conducteurs de voitures automobiles ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné.

En vertu de ces dispositions, tout véhicule stationné sur une voie publique, entravant le déblaiement de la neige, sera évacué aux frais du propriétaire. La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par les engins de déneigement et de sablage, et par les amas de neige provoqués par le passage des chasse-neige.

Salage et gravillonnage

Le salage et/ou le gravillonnage sont effectués en cas de besoin, ainsi que l'épandage des copeaux.

Parcage hivernal

En cas de chutes de neige et afin de ne pas gêner le déneigement et le salage, des parkings de déstagement sont à votre disposition:

- parking de la place Sy-Vieuxville, partie du bas depuis la place pour handicapé, direction local de voirie;
- parking du chemin Jean-Jacques Rousseau;
- parking de la gare;
- moitié du parking de la route d'Arzier, côté route cantonale.

Pour les autres parkings, se conformer à la signalisation en place.

Déneigement privé, entretien des trottoirs et des entrées de propriétés

Nous rappelons que les propriétaires immobiliers sont tenus de faire procéder à l'enlèvement immédiat de la neige ou de la glace amoncelée sur le trottoir ou l'entrée de leur propriété privée. Il est rappelé aux particuliers que la neige ne doit pas être déversée sur la voie publique.

Entretien des toits

Nous rappelons également que les propriétaires immobiliers sont tenus de faire procéder à l'enlèvement immédiat des glaçons qui se forment au bord des toits. Ces glaçons mettent en danger la sécurité des passants.

Pour le bien de la population, nous espérons que chacun se conformera de bonne grâce aux présentes prescriptions.

Pierre Graber

Erratum

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans le numéro précédent du journal de Saint-Cergue et La Cure. L'organisatrice du Marché de Noël n'est pas Mme Michèle Möckel, comme nous l'indiquions, mais Mme Nathalie Carco. Nos excuses aux intéressées.



Photo: © Peter Colberg et Christian Briacca

Prévention contre les cambriolages
Logement dans le noir
Risque de cambriolage du soir !

Conseils:
Allumez une lumière de garde pendant vos absences !
Équipez quelques lampes d'une minuterie !

Votre police Urgences 117

SKI NOCTURNE FONDOUR

Après quelques descentes au club de base, un peu de détente en ski de fond. On déhante un peu et hop on se retrouve devant une bonne bière dans l'un des restaurants de la station de Saint-Cergue.

LE FONDOUR COMPREND :
Courses gratuites sur les 2 pistes éclairées du village de St-Cergue entre 18h00 et 21h30 du mardi au samedi. Une bière dans le restaurant de votre choix.

CHF 33.-

En vente aux caisses des magasins de Saint-Cergue.

041 761 41 22 900 13 14

LE JOURNAL DE ST-CERGUE ET LA CURE
Hiver 2012-2013, n°05
Responsable de rédaction: Municipalité
Responsable d'édition: Municipalité
Rédaction: Danièle André, François Brack, Christian Briacca, Pierre Graber, Thierry Magnenat
Photographie: François Brack, Christian Briacca, Peter Colberg, Michèle Möckel
Mise en page: Christian Briacca
Conception graphique: Guillaume Brack
Impression: Baudat SA, L'Orient
Tirage: 1500 exemplaires
Distribution: tous-ménages

BILLET DU SYNDIC

2012 SE TERMINE... BIENVENUE 2013!

L'année 2012 touche gentiment à sa fin, l'hiver prend ses quartiers progressivement et les premiers flocons nous donnent l'espoir d'une belle saison hivernale, «comme au bon vieux temps!»

Notre statut de station touristique est étroitement lié à la façon dont la saison d'hiver se passera: neige et soleil sont des ingrédients qui contribuent au plaisir de vivre dans ce village, mais aussi, et surtout, sont nécessaires au maintien des avantages que nous procure le tourisme: de nombreux commerces et entreprises, une ouverture des magasins 7/7 jours, des subventions cantonales supplémentaires, une vie sociale renforcée par les manifestations, la présence d'un office du tourisme, etc.

Un gros effort a par ailleurs été fourni pour regrouper les activités de loisirs hivernaux et de nombreuses informations pratiques dans un portail internet destiné aux habitants et aux visiteurs. Vous trouverez ce site sous www.st-cergue-station.ch: découvrez-le!

L'hiver apportera également un certain

calme dans le village, après cette année où les constructions ont «poussé» dans des proportions jamais vues auparavant. Bien sûr, elles reprendront de plus belle au printemps, mais la tendance sera progressivement à l'acalmie, puisque les principales possibilités sont exploitées au centre du village.

Au niveau de la vie locale, les festivités liées aux 20 ans du Centre communal du Vallon sont derrière nous. Elles ont connu une bonne fréquentation tout au long du week-end et ont offert un programme riche et varié. L'apéritif officiel, auquel toute la population st-cerguaise était invitée, a vu une participation de près de 200 personnes qui ont profité de déguster des produits du terroir de fort bonne qualité. Le taux de participation aurait bien sûr pu être plus élevé... mais soyons positifs: 200 personnes, c'est déjà pas mal pour une première édition! En tous les cas, la Municipalité souhaite persévérer en organisant une manifestation destinée aux habitants du village et aux nouveaux arrivants, ainsi qu'une sortie des aînés. Le but est simple: faciliter l'intégration dans le village, favori-

ser les contacts et maintenir une vie sociale dynamique. Le secret de la réussite dépend... de vous!

Pour terminer, mentionnons encore qu'il y a tout juste un an, le Journal de Saint-Cergue et La Cure était lancé sous sa forme actuelle. Vous tenez la 5e édition entre vos mains et nous espérons qu'il vous aura procuré du plaisir à la lecture et apporté des informations intéressantes tout au long de l'année. Nous persévérons dans cette voie en 2013. Merci aux contributeurs qui enrichissent son contenu, édition après édition!

Enfin, c'est avec plaisir que je vous souhaite, au nom de la Municipalité, des collaborateurs de l'administration communale et de la voirie, un JOYEUX NOËL! Nous vous adressons également nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2013!

Que cette période de fêtes vous permette de trouver du repos, de passer du temps en famille et entre amis et qu'elle vous apporte le renouvellement nécessaire pour poursuivre l'aventure en 2013.

Thierry Magnenat

CONTACTS UTILES

ADMINISTRATION COMMUNALE
Place Sy-Vieuxville 1
Case postale 103
1264 Saint-Cergue
T 022 360 11 46
F 022 360 90 28
commune@st-cergue.ch
www.st-cergue.ch

Horaire:
Lundi, mercredi, 07:30 - 11:00
jeudi et vendredi
Mardi 14:00 - 19:00
Les bureaux seront fermés du vendredi 21 décembre 2012 à 11:00 au jeudi 3 janvier 2013 à 07:30.

OFFICE DU TOURISME
Place Sy-Vieuxville 3
T 022 360 13 14
Horaire:
Lundi fermé hors vacances scolaires
Mardi - vendredi 08:30 - 12:00 / 13:30 - 16:30
Samedi - dimanche (hiver) 08:30 - 12:30 / 13:30 - 15:30

BIBLIOTHÈQUE
Chemin du Carroz-d'Amont 11
Horaire:
Lundi 15:00 - 18:00
Jeudi et vendredi 10:00 - 12:00

DÉCHETTERIE
Route de Télésiège 1
Horaire:
Lundi, mercredi et vendredi 10:00 - 12:00 / 15:00 - 19:00
Samedi 10:00 - 12:00 / 14:00 - 18:00
Lundi 24 et 31 décembre 2012 10:00 - 12:00
Mercredi 2 janvier 2013 fermé

4 Le Journal de St-Cergue et La Cure

ORDURES MÉNAGÈRES

Notre commune n'introduira pas la taxe au sac en 2013. D'entente avec les communes d'Arzier, Genolier, Givrins et Trélex, la Municipalité de Saint-Cergue a décidé de passer à la taxe au sac au 1er janvier 2014 seulement. Pour l'année 2013, vous devez continuer à acheter des sacs noirs non taxés. En matière de déchets, le principe «prévenir, trier, séparer, valoriser et éliminer dans le respect de l'environnement» s'applique de manière générale.



MANIFESTATIONS

DU SAMEDI 1ER AU VENDREDI 21 DÉCEMBRE
Calendrier de l'aveut

LUNDI 24 DÉCEMBRE
Descente aux flambeaux et arrivée du Père Noël

LUNDI 31 DÉCEMBRE
Soupe et vin chaud

MARDI-MERCREDI 8-9 JANVIER
Course de ski orientation à La Givrine

SAMEDI 2 MARS
Raquettes aventure

QUOI DE NEUF ?

TOURISME

Plans de situation
Deux nouveaux plans de situation ont été posés: le premier devant le bâtiment de l'administration communale (et momentanément derrière le sapin de Noël...) et le deuxième à l'écopoint de La Cure. Ces plans comportent les noms des rues et les numéros des bâtiments. Ils incluent aussi les pictogrammes des activités sportives et ludiques pratiquées en été et en hiver à Saint-Cergue, La Givrine et La Cure.

ÉCOLE SUISSE DE SKI ST-CERGUE-LA TRÉLASSE

Peut-être ne le savez-vous pas, mais deux écoles suisses de ski se partagent le domaine skiable de La Givrine au massif de La Dôle. D'un côté, l'École suisse de ski Saint-Cergue-La Trélasse dont les activités sont centralisées sur le site de La Trélasse, facilement accessible depuis le parking de La Givrine. Ce petit domaine skiable équipé d'un télésiège et de deux fils-neige se prête idéalement aux débutants, qu'ils soient des enfants

ou des adultes. Les skieurs plus avancés seront emmenés sur le massif de La Dôle. L'équipe d'encadrement est composée de 16 moniteurs et auxiliaires patentés qui enseignent toutes les disciplines de ski sur piste, mais également le ski de fond, classique ou skating. Le refuge de La Trélasse, au centre du site, offre en outre un lieu sympathique de détente. Le directeur de l'école est Norbert Tallant.

François Brack



Photo: ESS St-Cergue-La Trélasse

École suisse de ski
St-Cergue-La Trélasse
www.latrellasse.ch
trellasse@yahoo.fr
T 022 360 16 46

GENS D'ICI

ANGÈLE ARBEZ

Lorsque Angèle Arbez quitta le village de Mijoux en 1931, comme elle le dit joliment pour suivre un homme sympathique, et venir s'installer à La Cure, elle ne se doutait probablement pas qu'en 2012, un petit article lui serait consacré dans le journal de Saint-Cergue. Alors qu'elle entraînait voilà peu dans sa cent-troisième année, la doyenne de notre commune, qui est une dame au regard vif, à la poignée de main franche et à l'esprit alerte, nous reçoit dans un endroit où rien n'est vraiment comme ailleurs. Ainsi, quatre générations vivent sous le toit de l'hôtel-restaurant Arbez, lui-même situé à cheval sur la frontière, si bien qu'au gré des déplacements dans les différentes pièces l'on passe alternativement d'un pays à l'autre. Pendant la

guerre, se rappelle Angèle Arbez, les troupes allemandes stationnaient aux Rousses et tenaient la douane. Un jour, des soldats ont voulu monter à l'étage de la maison afin de voir ce qu'il s'y passait. Andrée, sa belle-sœur qui parlait l'allemand, leur fait alors comprendre que les pièces qui s'y trouvent sont sur le territoire suisse et que leur présence serait interprétée comme une incursion dans le pays voisin. Ils n'y ont jamais mis les pieds sourit-elle. Angèle Arbez conduisit, en 1929, la première voiture de Mijoux, une Peugeot 201, avec laquelle elle fit le taxi, ce qui lui valut le surnom de « La 201 ». Formée à l'école hôtelière de Besançon, elle parcourut ensuite la France en s'arrêtant d'abord au Palace California à Cannes, puis à Paris et à Nancy dont elle se rappelle la place Stanislas, avant de s'installer définitivement à La Cure aux fourneaux du restaurant géré aujourd'hui par deux de ses petits-enfants, Bérénice et Alexandre. Angèle Arbez coule ainsi des jours paisibles entourée d'une famille qui veille sur elle, aux petits oignons.

François Brack

Angèle Arbez entourée par [de g. à d.] sa petite-fille Bérénice Salino, son petit-fils Alexandre Peyron, son arrière-petite-fille Eglantine Salino et son fils Richard Arbez



Photo: François Brack

ÉCOLE SUISSE DE SKI LA DÔLE

De son côté l'École suisse de ski La Dôle déploie ses activités sur le massif de La Dôle, accessible depuis La Cure par la route de La Faucille. L'école prend en charge les skieurs de tous niveaux, puisqu'elle dispose d'une cellule d'entraînement à la compétition. Elle est constituée de 20 moniteurs et auxiliaires patentés qui enseignent également toutes les disciplines de ski sur piste comme de ski de fond. Le restaurant de Couvaloup de

Crans situé en bordure des pistes du massif permet de se restaurer. Le directeur de l'école est Etienne Buard.

Pour les deux écoles, les moniteurs sont régulièrement remis à jour par des stages de formation dispensés par Swiss Snow Ski leur permettant d'enseigner les nouvelles techniques. A la différence de la plupart des moniteurs des stations alpines, nos jurassiens ne vivent pas de leur activité hivernale. Ce sont donc des passionnés dévoués pour lesquels la pratique du ski et son partage sont des valeurs qui passent avant toute autre forme de considération. En vous en remettant à leurs compétences, leur enthousiasme et leur disponibilité vous assurerez à vous-même et à vos enfants un départ idéal dans la pratique de ce sport magnifique ou une reprise en main salutaire à l'aube de la nouvelle saison.

François Brack



Photo: ESS La Dôle

École suisse de ski
La Dôle
www.ess-ladole.ch
info@ess-ladole.ch
T 022 360 14 14

SKI DE FOND

LA TRAVERSÉE DU JURA SUISSE

Fruit du travail réalisé par Romandie Ski de Fond (RSF), l'organisme faîtière de Suisse romande, la Traversée du Jura suisse (TJS) offre un parcours de 163 kilomètres reliant La Cure aux Bugnens dans le canton de Neuchâtel. Ce trajet qui peut être réalisé en une étape ou plus, traverse différents domaines de ski existants, qui se chargent du traçage des pistes. Un nouveau balisage a

été mis en place qui figure sur fond turquoise les trois lettres TJS. Cinq hébergements sont possibles sur le parcours, soit Le col du Marchairuz, Le Pont, Métabief, Les Cernets et la Sagne. On peut commander dans l'onglet «boutique» du site web www.skidefond.ch une carte du parcours qui contient les renseignements nécessaires à la préparation de cette belle traversée.

François Brack



Photo: Romandie ski de fond (RSF)

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

La commune de Saint-Cergue offre une large palette d'accueil de jour pour les enfants, accessible aux parents actifs dans le monde du travail de trouver une garde proche de leur domicile. Deux types d'accueil sont à disposition pour les enfants de 0 à 12 ans.

L'accueil familial de jour

On entend par accueil familial de jour la prise en charge d'enfants par toute personne qui les accueille dans son foyer à la journée (à temps partiel ou à temps plein). La Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) du 20 juin 2006 exige que les personnes qui exercent cette activité contre rémunération, régulièrement et de manière durable, soient autorisées et affiliées à une structure de coordination d'accueil familial de jour.

L'accueil collectif de jour

Des professionnels de la petite enfance accueillent les enfants n'ayant pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire à la nurserie-garderie des Petits Ecureuils qui est ouverte du lundi au vendredi de 07:00 à 18:30.

Afin de permettre aux parents qui n'exercent pas une activité professionnelle de socialiser leurs enfants, un jardin d'enfants accueille les petits dès 2 ans, pour une durée de 3 heures, soit de 08:30 à 11:30 ou de 14:30

à 17:30, selon les places à disposition.

Pour les enfants ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire, une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) est ouverte le matin de 07:00 à l'entrée en classe et l'après-midi de la sortie de classe à 18:30, dans une salle de l'école de Basse-Ruche.



Photo: Michèle Möckel

ANIMATIONS DE NOËL

Avec la fête de Noël qui revient, reviennent également des animations qui donnent à ce moment de l'année des couleurs particulières et conviviales au village. Ainsi, le Noël des aînés qui aura lieu le 13 décembre dès 12:00 au Centre du Vallon et auquel sont conviés toutes celles et ceux qui ont atteint l'âge de la retraite et qui voudront s'inscrire au 022 360 11 46. Pour illustrer la nativité, la chapelle catholique abrite au creux de sa belle architecture et derrière ses vitraux, tous deux valant également la visite, la magnifique crèche réalisée par Giuseppe Erbisti qui met en scène l'adoration de l'Enfant Jésus par les Rois mages au travers de la reconstitution imaginaire de Bethléem figurée par des maïsonnettes illuminées. Des figurines viennent humaniser un ensemble façonné avec minutie et talent, décoré de véritable mousse du Risoux et de pierres du Jura, jusqu'à une petite cascade qui emmène avec elle la roue à aube d'un moulin. Les vitrines des commerces ne seront pas en reste puisqu'elles accueilleront un calendrier de l'aveugle réalisé par les enfants des écoles sous la forme de décorations, chaque jour étant signifié par son numéro. Le 24 décembre à 18:00 connaîtra

sa traditionnelle descente aux flambeaux sur la piste du Corps-de-Garde, enneigée ou non, qui se terminera sur la place Sy-Vieuxville par l'arrivée du Père Noël à 18:30, lequel distribuera des petits cornets surprise aux enfants jusqu'à 19:30. Enfin, la fête étant plus belle si chacun y apporte sa contribution, la décoration d'une porte d'entrée ou d'un balcon donnera au village le caractère pittoresque qu'aimeront y découvrir ses visiteurs.

François Brack

La crèche
Giuseppe Erbisti devant
sa crèche visible à la
chapelle catholique

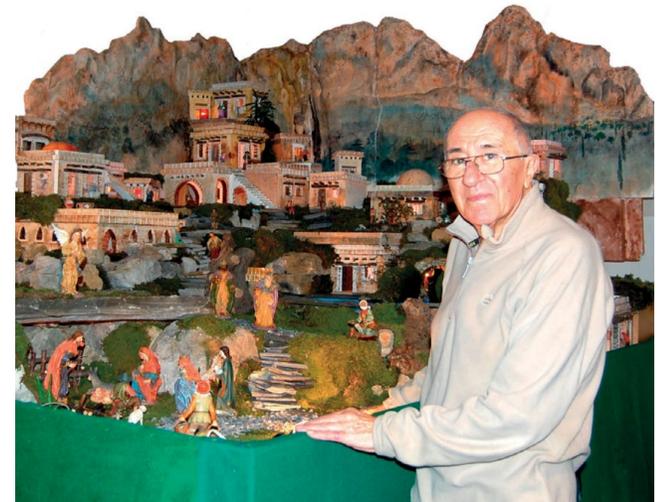


Photo: François Brack

COMMERCES

LE LIBRE-SERVICE D'ALTITUDE



Photo: François Brack

Libre-service d'altitude
[de g. à d.] David Andoche, Aymeric Muyard, Bozena Jaquière, Caryl Bonvin
Route de Nyon 1, 1264 Saint-Cergue

Le Libre-service d'altitude, qui s'appelait jadis «épicerie, bazar, mercerie, O. Durgnat» compte parmi les plus anciens commerces du village, puisqu'il fut créé par Olivier Durgnat en 1902 à l'emplacement qui est le sien aujourd'hui. Max Durgnat, lui succédera avant de se séparer du magasin en 2005. L'enseigne Durgnat aura ainsi traversé le 20e siècle de part en part, le père et le fils l'ayant fait prospérer durant plus de 100 ans. Cette longue histoire se poursuit aujourd'hui sous l'appellation Libre-service d'altitude SA et le label Proxi qui en est le fournisseur principal. Le commerce s'est en outre récemment agrandi en reprenant celui de la presse et du

tabac situé non loin. Parmi la multitude d'articles qui se pressent sur les rayons, Caryl Bonvin, le gérant de l'établissement, aime à relever plusieurs d'entre eux qui proviennent de producteurs régionaux. Les Fruitières de Nyon sont présentes, en fonction de leur production, avec des gruyères doux et salé, ainsi qu'avec une pâte dure «le Tonneau» qui vaut la découverte, sans oublier la raclette. Durant la période d'alpage, du beurre et du séré sont également disponibles. La boucherie Prélaz de Genolier fournit de son côté des saucisses aux choux, des saucissons secs et fumés, ainsi que ses fameux pâtés à la viande auxquels viennent s'ajouter

des lasagnes, des tripes et des gratins sous forme de plats préparés. Les œufs proviennent de la ferme Bovy à Marchissy, le miel des ruchers de Jacques Troxler à Le Vaud et de Sébastien Petit du Haut-Jura français. Un bel assortiment propose des vins suisses et étrangers, notamment les crus du domaine La capitaine à Luins et Parmelin à Bursins, sans oublier quelques millésimes valaisans pour lesquels bat le cœur d'un gérant au patronyme qui ne saurait les ignorer. A côté de ces spécialités qui valent le déplacement, prennent place des fruits et légumes livrés six jours par semaine, un large assortiment de produits laitiers, ainsi que ce

dont tout un chacun a besoin pour le fonctionnement du logement au quotidien. On ne saurait enfin clore ce chapitre sans mentionner la boutique de souvenirs et jouets, enfant chéri de la famille Durgnat qui lui vouait tous ses soins, laquelle propose encore en été les véritables «Alpenstock» au moyen desquels les randonneurs de 1902 déjà s'aidaient dans la montée conduisant au sommet de la Dôle.

François Brack

Ouverture:
7 jours sur 7,
lundi au samedi
de 08:00 à 12:30 et 14:00 à 19:00,
dimanche
de 09:00 à 12:30 et 14:00 à 18:00

Contact:
T 022 360 12 22
proxistcergue@hotmail.com

LE MUNICIPAL PIERRE GRABER DU CÔTÉ DE CHEZ... PROUST !



Le principal trait de mon caractère.

La volonté.

La qualité que je préfère chez un homme.

L'honnêteté.

La qualité que je préfère chez une femme.

L'intuition féminine.

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis.

La convivialité, la fidélité.

Mon principal défaut.

L'exigence, l'impatience.

Mon occupation préférée.

La nature, en VTT, en ski de fond, en ski de piste ou en plongée sous-marine.

Mon rêve de bonheur.

Continuer à vivre en harmonie en famille.

Quel serait mon plus grand malheur.

La perte d'un être cher.

Ce que je voudrais être.

Plus jeune pour encore profiter des choses de la vie.

Le pays où je désirerais vivre.

La Suisse avec ses montagnes enneigées, un climat provençal et la mer.

La couleur que je préfère.

Les tons chauds, du rouge au pourpre.

La fleur que j'aime.

La tulipe.

L'oiseau que je préfère.

Calimero.

Mes auteurs favoris en prose.

Les auteurs de romans historiques.

Mes héros favoris dans la fiction.

La fiction ne me passionne pas.

Mes héroïnes favorites dans la fiction.

Il n'y en a pas.

Mes compositeurs préférés.

Piotr Ilitch Tchaïkovski, Frédéric Chopin, Ludwig van Beethoven.

Mes peintres favoris.

Claude Monet, Edouard Manet, Vassily Kandinsky, Vincent van Gogh, Hans Erni.

Mes héros dans la vie réelle.

Les grands hommes politiques, scientifiques et sportifs qui ont marqué l'histoire.

Ma boisson favorite.

Le café et le coup de blanc.

Ce que je déteste par-dessus tout.

L'hypocrisie.

Le don de la nature que je voudrais avoir.

Avoir des ailes pour voler.

La faute qui m'inspire le plus d'indulgence.

La faute reconnue.

Ma devise.

Apprécier les bonheurs simples.

Ce questionnaire de personnalité d'origine britannique, datant de la fin du XIXe siècle, est découvert par Marcel Proust alors qu'il est adolescent. Il y répondra à plusieurs reprises avec esprit lui donnant la réputation qui est la sienne. La version ci-après ignore quelques-unes des questions de la traduction française, elle-même n'ayant pas repris le contenu intégral de la version originale en anglais [Source: Wikipédia].